



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Les bibliothèques, un enjeu pour la France

Les bibliothèques sont dans la ville, le village, à l'université, à l'école, à l'hôpital ou en prison. Partout, sur tous les territoires, elles jouent un rôle fondamental pour l'égalité des droits. Elles sont des lieux d'émancipation, de brassage et de mixité de populations d'origine sociale et culturelle différentes, des lieux intergénérationnels pour tisser ou renouer le lien social, des lieux d'expérimentation de la citoyenneté, des lieux vivants, dynamiques, ouverts à tous, pour y construire des projets individuels ou collectifs. Elles sont aussi des lieux essentiels pour la réussite des étudiants et des lycéens, notamment les plus modestes.

Et les bibliothèques sont plus que jamais nécessaires ! Car, aujourd'hui, la France compte toujours plus de 2,5 millions de personnes en situation d'illettrisme. Nos enfants sont de plus en plus exposés aux risques de désinformation, de propagande et de radicalisation sur internet. La fracture numérique reste une réalité alors que 15% des ménages n'ont pas de connexion à internet.

Dans un monde où l'information et l'éducation sont en train de devenir des marqueurs d'inégalités, les bibliothèques doivent rester des supports fondamentaux de l'égalité, de la citoyenneté et de la liberté de conscience. **Les citoyens ont besoin des bibliothèques, et les bibliothèques doivent avoir les moyens de s'adapter aux besoins de leurs publics.**

Plus de 10 millions de Français n'ont pas de bibliothèques près de chez eux. Partout les moyens sont en baisse et l'avenir paraît bien sombre.

Candidat(e) aux élections législatives le 11 et 18 juin 2017, je m'engage durant cette mandature :

DANS MA CIRCONSCRIPTION :

- Pour l'élargissement des conditions d'accès et des horaires d'ouverture.
- Pour le soutien à la construction de nouvelles bibliothèques dans les zones qui en manquent.
- Pour le maintien et l'augmentation des budgets dédiés aux bibliothèques incluant le remplacement ou l'embauche de personnels qualifiés dans ce domaine.
- Pour l'affectation de 10% de la réserve parlementaire au soutien aux bibliothèques les moins bien dotées du territoire.

AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :

- Pour la sanctuarisation des budgets dédiés à la lecture publique - notamment la dotation générale de décentralisation de la loi de finances qui doit retrouver son niveau de 2016.
- Pour rendre obligatoire dans chaque département l'adoption d'un plan d'action pour le développement des bibliothèques et de la lecture publique.

Fait le...

à ...

Signature :